

**AGENDA****Lundi 2 juillet**

Randonnée à Yvré L'Evêque
Départ 13h45 - Terrain de sports
Ou 14h00 - Chemin Courmauboeuf à
Parence
(Généralités Mouvement)

Jeudi 5 juillet

Journée de la convivialité
Départ 9h15 - Terrain de sports
Pique-nique avec barbecue
(Généralités Mouvement)

Lundi 9 juillet

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports

Bowling

Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
(Généralités Mouvement)

Samedi 14 juillet

Fête nationale
(Programme ci-contre)

Lundi 16 juillet

Randonnée à Ruaudin
Départ 13h45 - Terrain de sports
Ou 14h00 - Place de l'Eglise à Ruaudin
(Généralités Mouvement)

Lundis 23 juillet

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports
(Généralités Mouvement)

Mercredi 25 juillet

Concours de boules interclubs
14h00 - Terrain de sports
Inscription à partir de 13h15
Joueurs de cartes - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Lundi 30 juillet

Bal
14h00 - Salle polyvalente
Animé par Nicolas DEVOIR
Ouvert à tous, goûter offert
Réservation tables au 06 29 66 70 00
ou 06 18 28 03 24
(Généralités Mouvement)

**Lundi 6 août**

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports

Bowling

Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
(Généralités Mouvement)

(Suite au verso)

Pas de messe en juillet ni août

Feu d'artifice Sillé 2017

**FESTIVITES
DU
14 JUILLET**

Sillé a fait le choix de commémorer la fête nationale du 14 juillet le jour même et organise à cette occasion de multiples festivités. Celles-ci démarrent dès le matin à 10 heures et se terminent en apogée par une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice.

Programme de la journée :

10h00 Tir à la carabine au champ de la Vinaudière à Chanteloup.

12h30 Vin d'honneur et remise des prix.

16h00 Jeux pour les enfants.

Rendez-vous sur le terrain de la halle des sports.

22h00 Retraite aux flambeaux. Distribution de lampions dans la cour de la mairie.
Les vacanciers du camping de Chanteloup rejoignent chaque année le défilé.

L'itinéraire sera le même que l'année dernière :

Rue Neuve => Rue de la Gare => Rue de la Fontaine Saint Pierre => Rue Principale

=> Arrêt aux monuments aux morts => Rue Neuve.

Ce défilé sera animé par l'orchestre d'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/
Saint Corneille.

La Marseillaise sera jouée devant le monument aux morts.

23h00 **Feu d'artifice** tiré sur le terrain de la halle des sports par la société Pyro-Concept.


SUIVI SCIENTIFIQUE POUR L'ETUDE DE DEUX MOLLUSQUES
dans le cadre de la Directive « Habitats Faune Flore »

Un arrêté préfectoral en date du 28 mai 2018 autorise les personnels du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des vallées de la Sarthe et du Loir), missionnés par la Région des Pays de la Loire, à pénétrer sur les propriétés privées et publiques, closes ou non, sur l'ensemble des communes de la Sarthe. L'arrêté a été affiché en mairie.

Cette mesure est adoptée en vue d'effectuer un suivi scientifique pour l'étude de deux mollusques de la famille des Vertiginidae (Vertigo angustior et Vertigo moulinsiana) figurant à la directive « Habitats Faune Flore » du département de la Sarthe.

Les agents du CPIE devront présenter une copie de l'arrêté du 28 mai 2018 ci-dessus cité. Il sera interdit d'arracher ou de déplacer les repères qui pourront être posés par ces agents.

Cette autorisation est valable pendant un délai de 12 mois à dater de sa parution mais sera périmée de droit si elle n'est pas suivie d'exécution dans les six mois.



DIRECTION GÉNÉRALE DES

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DE CONTACT POUR LES PARTICULIERS

Pour éviter de vous déplacer et pour vos questions simples concernant les impôts :

vous pouvez contacter le Centre de contact des finances publiques par téléphone de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi au 0 811 700 724*.

(*6 centimes d'euros la minute + coût de l'opérateur)

Combien Ça Coûte ?

€ TTC

1 400,00

A l'ordre de :

Achat tondeuse autotractée gamme professionnelle

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE



Juin 2018

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

AGENDA

Lundis 13, 20 et 27 août
Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports
(Généralités Mouvement)

Mercredi 22 août
Concours de boules interclubs
14h00 - Terrain de sports
Inscription à partir de 13h15
Joueurs cartes - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Tous les jeudis
Cartes et jeux de société
14h00 - Petite salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
Découverte du Molkky
14h00 - Terrain de boules
(selon météo)

Gym senior Prévention santé
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)



FERMETURE pour arrêt technique
(vidange des bassins, nettoyage
et petits travaux)

du lundi 2 au vendredi 6 juillet.

REOUVERTURE le samedi 7 juillet
aux horaires grandes vacances
pour la baignade et les activités.

Parc des Sittelles à Montfort le
Gesnois

☎ 02 43 54 01 70
@ www.sittellia.fr



RAMASSAGE

Ordures ménagères et Sacs jaunes

Mercredis 4 et 18 juillet

Mercredi 1^{er} août

Jeudi 16 août

Mercredi 29 août

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.

Ramasser les bacs après la collecte.

Astreinte mairie soir et week-end
☎ 06 37 23 51 43

**Choisir le
bon moment**

**c'est moins
dérangeant!**



Chaque occupant d'une habitation doit donc prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de troubler le voisinage par des bruits intempestifs.

HALTE AU BRUIT !

Pour une bonne entente entre voisins, il est bon de respecter quelques règles élémentaires de courtoisie quant à l'utilisation de la tondeuse à gazon, du taille haie ou tout autre appareil susceptible de causer une gêne en raison de son intensité sonore. **Soyons vigilants** et prenons conscience du bruit que nous occasionnons : musique trop forte, aboiement du chien, travaux démarrés trop tôt ou arrêtés trop tard...

NE BRULEZ PAS VOS DECHETS VERTS



Quelques chiffres clés...

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que :
... 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km par une voiture essence),
... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul,
... plus de 100 trajets aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. **Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite** depuis plusieurs années par le **Règlement Sanitaire Départemental**.

Au-delà des possibles troubles du voisinage, générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** (particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes) en quantité importante dont les particules qui véhiculent des composés cancérogènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Valoriser vos déchets verts... avec le compostage, le broyage et le paillage, la tonte mulching ou le dépôt en déchèterie.

Sanction... **Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
appelez le 17 ou le 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Horaires été 2018
Valables
du 09 juillet 2018
au 25 août 2018 inclus

LIGNE 12

MAMERS LE MANS

Retrouvez vos horaires de la ligne **12** en flashant ce QR code

Dépliant horaires desservant notre commune disponible en mairie

Voyagez avec les TIS pour tous vos déplacements en Sarthe pour 2,20 €

+ d'infos sur www.lestis72.fr

A partir du 1^{er} septembre 2017, la Région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports interurbains de votre département.

PAYS DE LA LOIRE **Sarthe**



Bonnes vacances !



LES VENDREDIS DE BOIS DOUBLE

Domaine de Bois Doublé
à Saint Célerin



Apéro concert **GRATUIT**

Vendredi **6 juillet 2018** à partir de 18h45
avec **MOYO SWING**

www.facebook.com/mojoswing.fr